



Des axes stratégiques...

**pour répondre
aux enjeux de demain**

Chacun de ces axes stratégiques se décline en objectifs opérationnels et actions, constituant ainsi le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

1

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2

**INNOVATION ET COHÉSION
DES POPULATIONS**

3

**ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT
DU TERRITOIRE**

4

**COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS
TERRITORIALES**

1 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'un des principaux enjeux pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est de renforcer le rayonnement et l'attractivité de son territoire et de renforcer son identité. Cet objectif s'avère indispensable pour se démarquer des métropoles voisines et être reconnu au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté. Cela implique notamment de faire du territoire un terrain économique attractif et innovant, de dynamiser l'économie locale, de promouvoir les activités existantes et de favoriser les installations d'entreprises, afin de générer de nouvelles richesses et attirer de nouveaux habitants.

Encourager l'innovation

Dans un contexte macroéconomique fluctuant, soumis à des variations rapides et des épisodes de crise aigüe comme celui de la Covid-19, la diversité économique et industrielle du bassin du Grand Dole s'avère être un véritable atout. Les entreprises prennent la pleine mesure des grands enjeux de l'économie mondiale, comme le numérique, la transition écologique, l'industrie du futur, la responsabilité sociétale, qui génèrent en local des opportunités pour les prochaines années. La réactivité de la Communauté d'Agglomération face à ces enjeux est indispensable.

1 - ACTION /

Développer un écosystème territorial de valorisation, de distribution et de consommation autour de l'hydrogène coproduit du site industriel Inovyn.

2 - ACTION /

Accompagner les projets d'installation, de développement et d'innovation de la filière agricole.

3 - ACTION /

Renforcer le développement endogène du bassin économique par l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises, en s'appuyant sur les structures présentes (Initiative Dole Territoires, BGE, SASTI, chambres consulaires...) et les outils financiers mobilisables.

4 - ACTION /

Réduire les impacts économiques locaux de la crise sanitaire de la Covid-19 à court et moyen terme et relayer l'action de relance économique impulsée à l'échelle nationale et régionale.

5 - ACTION /

Renforcer la coordination avec les partenaires du développement économique, mettre en œuvre les "groupes-projet" adéquats pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des entreprises et lever les freins éventuels (financiers, réglementaires...)

6 - ACTION /

Poursuivre la dynamique de mobilisation des entreprises née du Contrat de Transition Industrielle et Écologique du Grand Dole.





Développer l'offre d'accueil d'entreprises

L'attractivité du bassin économique réside en partie dans sa capacité d'accueil de nouveaux projets et de nouvelles entreprises. Le PLUI du Grand Dole affirme la volonté d'une consommation économe du foncier à usage économique. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération, aux côtés de ses partenaires institutionnels, doit faire preuve d'agilité et d'innovation pour mobiliser une offre d'accueil ambitieuse et équilibrée de foncier et d'immobilier à vocation économique.

7 - ACTION /

Concrétiser l'extension de la zone économique de Rochefort-sur-Nenon (35 ha) et définir son positionnement thématique.



8 - ACTION /

Développer l'offre immobilière au sein des pôles économiques du Territoire.

9 - ACTION /

Mobiliser les moyens nécessaires à la requalification des espaces délaissés : innover dans l'ingénierie technique et financière.

10 - ACTION /

Constituer des réserves foncières pour anticiper les développements à venir mais également pour apporter des compensations agricoles et/ou environnementales.

11 - ACTION /

Accompagner les entreprises dans une consommation économe du foncier.

12 - ACTION /

Permettre l'accueil de nouvelles activités au sein des sites industriels existants.

13 - ACTION /

Faire évoluer le Centre d'Activités Nouvelles, pépinière d'entreprises du Grand Dole et compléter l'offre d'hébergement par un hôtel d'entreprises.

Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation

Le maintien d'un niveau bas de demande d'emploi dans le territoire et la réponse aux besoins de recrutements des entreprises sont deux enjeux majeurs de l'action économique de la collectivité. Certains secteurs d'activité, comme la logistique, sont d'ores et déjà impactés par une tension forte concernant la main d'œuvre disponible, quand d'autres secteurs sont confrontés à des problématiques récurrentes d'attractivité. Pour que cette problématique ne devienne pas un frein à la concrétisation de projets d'implantation ou de développement, une intervention globale, coordonnée avec les acteurs du service public de l'emploi et de la formation, est à mettre en œuvre.

14 - ACTION /

Pourvoir aux besoins des projets d'emploi en cours ou à venir, en particulier dans le secteur de la logistique (ITM, Colruyt) et de l'industrie.

15 - ACTION /

Valoriser la qualité du bassin d'emploi local en direction des porteurs de projets exogènes.

16 - ACTION /

Renforcer les parcours d'accès à l'emploi proposés au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Économique.

17 - ACTION /

Développer la formation initiale et continue sur les secteurs d'excellence.
Ex. : hydrogène, logistique, chimie, industrie agroalimentaire, céramique...

18 - ACTION /

Développer l'enseignement supérieur. Promouvoir les dispositifs de professionnalisation et d'apprentissage auprès des entreprises du Grand Dole.

19 - ACTION /

Apporter une offre d'accompagnement clé en main pour les nouveaux salariés arrivant sur le territoire et pour leur famille.

Ex. : logement, aide à l'emploi, scolarisation, loisirs...



Dynamiser le développement commercial

Confronté à des mutations profondes et des dynamiques parfois opposées, le secteur du commerce est un employeur majeur pour le territoire. Le développement de l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole a permis à la Communauté d'Agglomération de disposer d'un outil partenarial à disposition de toutes les formes de commerce et de

promouvoir l'offre locale, par le biais du site www.achetezadole.fr ou des chèques K'Dole. Il est également l'acteur du renforcement de la polarité commerciale du centre-ville de Dole. Cette action collective doit être poursuivie et renforcée au service de toutes les formes de commerce.



20 - ACTION /

Freiner l'évasion commerciale et encourager le "consommer local".

21 - ACTION /

Valoriser les filières courtes de production et de distribution.

22 - ACTION /

Assurer l'équilibre des formes de commerce au sein de Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

23 - ACTION /

Renforcer l'attractivité commerciale du Cœur de Ville de Dole.

24 - ACTION /

Maintenir les polarités commerciales périphériques et favoriser leur diversification.

25 - ACTION /

Requalifier les friches commerciales existantes et identifier celles en devenir.

26 - ACTION /

Accompagner les porteurs de projet et les initiatives des communes pour le maintien et le renforcement du commerce.

27 - ACTION /

Accompagner les entreprises dans les mutations du commerce.

28 - ACTION /

Limiter la logistique “du dernier kilomètre” des points de vente à l’échelle de l’Agglomération.

Ex. : création de plateformes logistiques.



A photograph of several children running through a lush green field filled with yellow wildflowers under a clear blue sky. The children are in motion, with some in the foreground and others further back. The overall scene is bright and cheerful, representing a healthy and active community.

2

INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

L'enjeu est de préserver et de valoriser la diversité et la qualité du cadre de vie du territoire en offrant aux habitants, aux entreprises et aux visiteurs de passage, les services, les offres culturelles et sportives, les équipements et l'environnement qui participent à l'attractivité du Grand Dole. Cet ensemble de services garantira à tous une aide dans la gestion du quotidien, contribuera à l'homogénéisation de la qualité de vie sur le territoire et, comme les axes précédents, contribuera au renforcement de l'attractivité du territoire.

Renforcer les liens entre les acteurs contribuant à la politique jeunesse

Renforcer la transversalité, la lisibilité et la coordination des acteurs est un objectif important pour développer une politique jeunesse adaptée aux enjeux du territoire.

29 - ACTION /

Adapter l'offre «enfance - jeunesse» aux besoins des familles.

30 - ACTION /

Renforcer la coopération entre l'accueil de loisirs et la commune.

31 - ACTION /

Assurer la continuité éducative entre école et accueil de loisirs.



32 - ACTION /

Communiquer davantage entre les familles et les services.

Ex. : renforcer l'accompagnement des familles dans l'utilisation de « l'Espace famille »...

Moderniser le parc scolaire et périscolaire

Cet objectif fait l'objet d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par les élus sur la rénovation des écoles, des accueils périscolaires et extrascolaires et, plus largement, sur l'ensemble des services proposés aux familles.

33 - ACTION /

Accompagner les communes dans la définition d'une nouvelle carte scolaire.

Ex. : construction d'un ALSH à Authume (restauration, bibliothèque et salle mutualisée), construction et extension de l'ALSH du Deschaux, construction d'un groupe scolaire et d'un ALSH à Rochefort-sur-Nenon et Tavaux...

34 - ACTION /

Renforcer la sécurisation des écoles dans les communes.



Définir une identité culturelle grand doloise

Une palette culturelle et événementielle diversifiée et de qualité est proposée toute l'année aux habitants du territoire.

35 - ACTION /

Donner de la cohérence et de la visibilité aux événements culturels et festifs.

36 - ACTION /

Définir des critères pour qualifier une manifestation locale de « Grand Doloise ».

37 - ACTION /

Créer des événements partagés et établir une liste et un calendrier des manifestations communales et intercommunales.

Ex. : carnaval, fête de la musique, challenge de danse, forum des associations communautaires...



38 - ACTION /

Organiser l'accompagnement en ingénierie culturelle pour les communes.

39 - ACTION /

Développer une offre culturelle innovante et de proximité.

Ex. : accompagner la transition vers des « Eco festivals » (éco-exemplarité de l'événementiel), élaborer une stratégie lecture publique 2030, organiser des échanges entre communes et écoles (concerts tournant de communes en communes, expositions sur les bus, création d'un « temps fort » annuel pour les enfants dans les écoles et en extrascolaire...

Conforter et valoriser l'éducation artistique et culturelle

Cet objectif vise à privilégier le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques, et à encourager la participation de tous à la vie artistique et culturelle.

40 - ACTION /

Mieux transmettre les informations d'offre culturelle.

41 - ACTION /

Valoriser les travaux réalisés.

Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives

Les équipements sportifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole visent à répondre aux besoins des associations, des clubs, des scolaires et du grand public.

42 - ACTION /

Construction d'un espace sportif couvert pour le Nord de l'Agglomération.

43 - ACTION /

Rénovation et extension des vestiaires des stades de la Pépinière à Damparis et Paul-Martin à Tavaux.

44 - ACTION /

Réhabilitation et rénovation des équipements sportifs dans les communes.



45 - ACTION /

Valoriser les événements sportifs du territoire.

Ex. : La Traversée du Grand Dole, le Marathon du Pays de Pasteur, les 30 Clochers, la Louis Pasteur, la Fête de l'Eau...

46 - ACTION /

Accompagner les clubs sportifs du territoire.

Moderniser et diversifier les offres de mobilité

Cet objectif vise à adapter l'offre de transports et à encourager les déplacements partagés ainsi que les modes doux, afin de diminuer significativement le nombre de véhicules qui empruntent quotidiennement les routes du territoire.

47 - ACTION /

Révision et déploiement du Schéma modes doux.

Ex. : maillage cyclable, place du piéton dans la ville...

48 - ACTION /

Mise en œuvre d'une politique vélo à l'échelle de l'agglomération

Ex. : « Plan Vélo », équipements et services vélo, animation et sensibilisation...



49 - ACTION /

Limitier l'impact environnemental des déplacements.

Ex. : mobilité hydrogène, électromobilité, parc de bus moins polluant, bornes de recharge pour les véhicules électriques...

50 - ACTION /

Mise en place d'un plan de mobilité avec le développement de l'intermodalité et de la mobilité pour tous.

Ex. : diagnostic et priorité de développement des services de mobilité, publics cibles, continuité avec les territoires voisins, coordination des différents services de mobilité, accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), développement des services pour les personnes âgées, isolées.

51 - ACTION /

Faire évoluer le réseau TGD

Ex. : Flexi PMR, Flexi Job, activités de loisirs, achats, santé, sorties en soirée, événements festifs, transport à la demande...

52 - ACTION /

Informier, sensibiliser sur les offres de mobilité existantes.

Ex. : guide de la mobilité « tous modes », outil numérique pour les touristes, interventions dans les entreprises et les établissements scolaires, kit de sécurité, promotion de la plateforme GoToo Dole, du service Transport À la Demande (TAD)...

53 - ACTION /

Développer les usages partagés de la voiture.

Ex. : covoiturage pour les actifs et scolaires, autopartage, autopstop organisé dans les zones peu denses...





Assurer un accès à la santé pour tous

Avoir un médecin traitant, obtenir rapidement un rendez-vous, accéder à des soins médicaux spécialisés... sont des attentes qui doivent être satisfaites avec le même niveau de qualité sur l'ensemble du territoire. En ce sens, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole œuvre afin de faciliter l'accès à la santé pour tous les habitants de son territoire.

54 - ACTION /

Renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Ex. : centre hospitalier Louis Pasteur de Dole, développement des maisons de santé...

55 - ACTION /

Mise en œuvre du Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays Dolois.

Favoriser l'accès aux services pour les seniors

Le nombre de seniors et le gain en espérance de vie sont en constante évolution. La politique du « bien vieillir » est devenue ainsi un enjeu important pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

56 - ACTION /

Rompre l'isolement

Ex. : organisation de guinguettes, animations dans le cadre de la Semaine Bleue, livraison de repas à domicile, colis de Noël, dispositif « Allô Seniors » ...

57 - ACTION /

Construction d'habitats Seniors.